

Koussanar (tambacounda) — Différents acteurs ont reconnu samedi que les souffrances de la femme rurale persistent, malgré les conventions internationales et les efforts faits par l'Etat, pour améliorer leur condition.

"Les femmes rurales sont fatiguées", avait d'emblée lancé, dans son allocution de bienvenue, la conseillère rurale de Koussanar Dieynaba Dème, qui parlait au nom du président de sa communauté rurale située à 45 kilomètres de la commune de Tambacounda, lors de la cérémonie célébrant la Journée internationale de la femme rurale.

Elle a relevé que la femme rurale est en même temps au foyer et dans d'autres activités génératrices de revenus comme la teinture, le maraîchage et les travaux champêtres.

"Dites au président Macky Sall de penser à nous", a-t-elle ajouté, s'adressant à la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, Antan Sarr, qui a remis à l'occasion 50 moulins aux femmes de la région de Tambacounda et 36 à celles de Kédougou.

Dieynaba Dème a plaidé pour le financement de projets aidant les femmes à avoir un revenu, sous les applaudissements des centaines de femmes qui ont fait le déplacement à partir de différents points de la région et du pays.

L'édition 2013 de la journée de la femme rurale a pour thème "Revendiquez votre droit à la dignité et à l'éducation".

Dans le même sillage, le député Mame Balla Lô, responsable départemental de l'Alliance pour la République (APR) à Tambacounda, a relevé que quelque 150 projets de femmes attendent encore un financement.

"Partout au Sénégal, malgré les efforts [consentis par l'Etat], les femmes continuent de souffrir" à cause de plusieurs difficultés, liées au faible accès au foncier, à l'éducation ainsi qu'aux facteurs de productions, a noté Abdoul Aziz Diakham, a nom du PADAER. Pour lui, cette

manifestation était un "fort moment de plaider" pour mettre à nu les obstacles à l'épanouissement des femmes.

Dieynaba Sidibé, présidente du Directoire national des femmes en élevage (DIRFEL), a quant à elle insisté sur certaines pratiques comme l'excision, les mariages dits précoces ou encore les violences faites aux femmes.

La panéliste a esquissé des pistes de solution, suggérant la collaboration avec des relais locaux, la traduction des messages de sensibilisation dans les langues des ethnies qui pratiquent le plus l'excision, mais aussi avec les radios locales.

Pour ce qui est des violences faites aux femmes, elle a proposé que soit mis sur pied une maison d'accueil des victimes, avec des structures pilotes à Tambacounda et Ziguinchor, dans l'optique d'élargir l'expérience au reste du pays, si elle s'avère concluante.

Babacar Guèye, coordonnateur des partenaires techniques et financiers de l'Etat, a souligné la "féminisation de la pauvreté, ces dernières années", malgré la signature de conventions.

L'accès des femmes au pouvoir décisionnel reste limité, a-t-il poursuivi, non sans relever que "les indicateurs restent préoccupants, nécessitant des efforts supplémentaires".

Il a évoqué, entre autres, la mortalité infantile qui reste forte avec 382 décès pour 100.000 naissances, avec des disparités entre les régions.

"Malgré les déclarations faites depuis 1995 à l'ONU, les femmes rurales ne sont pas débarrassées de leurs difficultés", a dit en wolof, la ministre Anta Sarr.

Elle est allée plus loin, en affirmant que "leur condition s'est dégradée davantage, surtout avec l'excision, notamment dans les régions comme Tamba, le difficile accès à la terre, les mariages précoces, les grossesses précoces. Autant de difficultés qui aggravent leur situation".

"Malgré les contraintes auxquelles elles sont confrontées, les femmes rurales contribuent pour beaucoup dans les activités de production, de transformation et de commerce", a pourtant noté Anta Sarr. "Elles assurent 60 à 70% de la subsistance familiale et effectuent plus de 30% des travaux agricoles", a-t-elle signalé.

La ministre a évoqué les efforts consentis par le gouvernement avec l'application de la loi sur la parité au niveau de toutes les instances électives et semi-électives, le renforcement des mécanismes de promotion de la femme et du genre, la mise en place des CEDAF et d'un fonds de crédit de 815 millions de francs CFA dédié aux femmes, ainsi que le renforcement du programme d'allègement des travaux des femmes.

Tout en promettant de ne ménager aucun effort pour préserver et consolider tous ces acquis, elle s'est engagée à imprimer une "démarche innovante" pour offrir aux femmes rurales de réelles opportunités de bien-être et de développement durable".